SIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLEMENT A L'ÉDITION DE 1864.

La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXIII.
C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

1873

—Depuis la distribution de la dernière livraison, ayant pu nous procurer des livres qui nous permettent de préparer une liste assez complète des anciens élèves, nous discontinuerons la publication des *Palmare*.

—Nous avons l'intention de publier, cette année, qui est le CENTIÈME anniversaire de l'établissement du Collége de Montréal, en cette ville, un volume de quelques centaines de pages avec gravures sur cette institution, lequel contiendra :

1o. Une liste aussi complète que possible de tous les élèves du collége (de St-Raphael et du Petit Séminaire ou Collége de Montréal), depuis sa fondation à la Longue-Pointe, vers 1767, et son établissement dans le Château-Vaudreuil, à Montréal, en octobre 1773, avec l'année de leur entrée, leur résidence ou lieu de naissance et leur état, occupation.

2o. Une liste des Professeurs et Régents du Collége de Montréal.

3o. Une liste des Professeurs et Ecclésiastiques du Grand Séminaire, depuis son établissement, en 1840.

Précédé d'un historique de ces deux institutions, et de biographies de quelques Directeurs et Professeurs.

—Dans la 7e livraison et les suivantes, nous donnerons beaucoup d'autres renseignements sur les Communautés, sur la Paroisse et Fabrique de Notre-Dame de Montréal, entr'autres une liste complète de tous les Marguilliers de l'Œuvre, depuis 1657, etc., etc.

VILLE-MARIE, Invention de la Ste. Croix, 3 mai 1873.

moins, puisque nous avons été assez heureux que d'obtenir vos suffrages, nos vœux en ce moment sont remplis ; notre récompense égale nos souhaits ; et vos bontés en achevant de mettre le comble à l'allégresse, nous rendront encore plus délicieux ce jour tant désiré, le plus beau qui puisse jamais éclairer ce sanctuaire auguste où brillent tant de têtes savantes.

M. SATTIN, *professeur*.

BOUQUET.

Pour la fête de M. Jacques Roque, directeur du Petit-Séminaire de Montréal. An 1810, (25 juillet.)

ACTEURS.

Tircis		M. Roque.
Damon	Leprohon, plaidant pour *la Rose*.....	Rhétoriciens.
Palémon	Charlebois, " " *l'Œillet*.....	
Mœris	Lussier, " " *l'Amaranthe*.....	
Mœlibée	Clément, " " *le Souci*.....	
Tityre	Daveluy, " " *la Pensée*.....	
Daphnis	Cazeneuve, écolier de 3e	Chantres.
Corydon	J. Kimber, écolier de 4e	

Position des acteurs autour de la table sur laquelle reposent le bouquet et les cinq fleurs qui doivent disputer le prix.

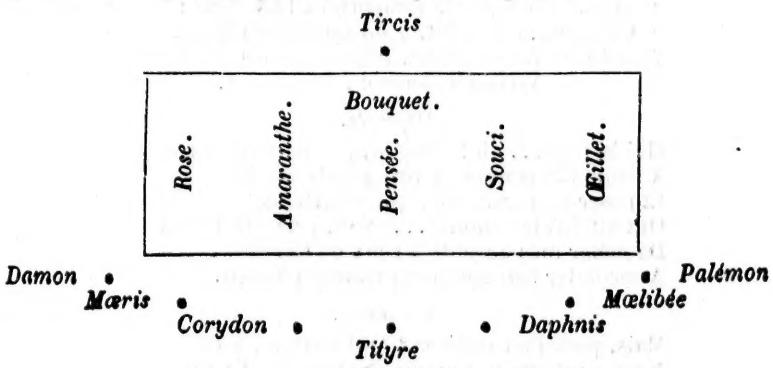

INVITATION.

SUR L'AIR : *Quel jour va pour nous éclore....*

Quel jour vient pour nous paraître,
De notre bon maître
La fête embellit ces lieux !
Tout tressaille à sa présence,
Vers nous il s'avance,

Allons lui rendre nos vœux.
Que des plus beaux dons de Flore
Sa tête on décore,
Et que l'écho d'alentour
Touché de notre tendresse,
De notre allégresse,
Répète des chants d'amour.
Quel jour, etc,.....

(Tous s'avancent du fond de la salle, vers la table qui est au milieu,)

Daphnis.

Qui d'entre vous, Damon, en présentant ces fleurs,
Doit offrir à Tircis l'hommage de nos cœurs ?
Pourquoi celles-ci, détachées,
Du reste du bouquet semblent être arrachées ?
Est-il donc parmi vous quelque dissention ?

Damon.

Non, Daphnis, vous savez qu'elle est notre union,
Brûlant tous pour Tircis de l'amour le plus tendre,
Chacun de nous ses vœux voudrait lui faire entendre ;
Mais, en faisant ses dons la cruelle Chloris
A notre empressement ces obstacles a unis :
" Celui qui de mes fleurs contemple la parure
" Des vertus de Tircis verra mieux la peinture,
" De les lui présenter remportera l'honneur ;
" A lui seul, elle a dit, à lui seul, je l'adjuge. "
Temoin de vos combats, Daphnis, vous serez juge,
Vous déciderez du vainqueur.

Daphnis.

Moi le juge... ah ! Damon, je suis trop jeune encore,
A peine ma pensée en vers je fais éclore,
Et j'oserais juger ceux qui de l'Hélicon
Ont atteint le sommet... Non, prié par Tityre
De mêler mes accents à ceux de Corydon,
A seconder leur zèle uniquement j'aspire.

Corydon.

Mais, pourquoi différer ? Qui chacun, à l'envi,
Nous vante de son mieux la fleur qui l'a ravi,
Sans doute qu'Apollon nous fera bien connaître
Celui qui d'entre tous son favori doit-être.

Damon.

Suivons, sans plus tarder, l'avis de Corydon.

Daphnis.

Qui prend la Rose ?.....

Damon.

.....Moi.....

Daphnis.

.....L'œillet ?.....

Damon.

.....C'est Palémon.

Le Souci plait à Mœlibée,
L'Amaranthe à Mœris,
Et Tityre est pour la Pensée.

Corydon.

Prenez donc, et chantez les vertus de Tircis.

(*Là chacun prend sa fleur.*)

Damon.

Qui pourrait disputer la victoire à la Rose ?
L'ensemble de beautés qu'à nos yeux elle expose
L'ont toujours fait passer pour la reine des fleurs ;
J'y vois donc de Tircis la peinture fidele ;
Par son mérite il est le premier des pasteurs
Du troupeau dont il fait la gloire et le modèle.
Si la Rose ravit par ses charmants attraits,
Aussi de toutes parts elle dresse des traits ;
De son gouvernement elle est par là l'image ;
Mais, victime de son bon cœur,
En recueeillant la Rose il nous donne la fleur
Et garde l'épine en partage.

Palémon.

De la Rose à nos yeux quelque soit l'avantage,
Damon, je ne crains point d'opposer mon Œillet.
Sous quel rapport qu'on l'envisage,
Son parfum, sa rare beauté,
De ses traits la variété,
En font l'ornement du parterre.
Au milieu des fleurs qu'il enserre,
Celle-ci nous enchante, et fait un tel effet,
Qu'elle en est comme l'*œil*, et qu'on l'appelle *œillet*.
Ainsi frappant nos yeux de sa vive lumière,
Tircis dans ces cantons est l'œil qui nous éclaire.
L'œillet varie, et son odeur,
Et sa parure, et sa couleur ;
Quand notre œil sur lui se repose,
Tantôt il réflécit, ou le feu de la Rose,
Ou la neige du Lys ;
La pourpre du velours, le violet de L'Iris,
L'écarlate de l'Anemone,
L'incarnat tendre du Lilas ;

Et tantôt dédaignant un éclat monotone,
De diverses couleurs il unit les appas.
Ainsi par un heureux mélange,
Tircis unit tant de vertus,
Dans un dégré si haut et tellement étrange
Qu'on ne sait quelle admirer plus.

Mœris.

L'éloge singulier de votre Œillet m'enchante,
Et s'il fallait céder à la plus belle fleur,
Palémon, à mes yeux vous seriez le vainqueur ;
Mais js trouve dans l'Amaranthe
Des vertus de Tircis encor de plus grands traits,
Et c'est ce qui pour elle augmente mes attraits,
Si j'ai de le prouver le plaisir et la gloire,
Je dois sur mes rivaux remporter la victoire.
Ce panache éclatant, par sa solidité
Ne peut mieux de Tircis peindre la fermeté.
Cette fleur n'est point passagère,
Ni le froid, ni le chaud n'altèrent sa vigueur ;
Comment pourrait-on mieux réprésenter l'ardeur
De son amour si pur que pour nous rien n'altère ?
L'Amaranthe a deplus une propriété
Qui l'emporte sur tout : c'est sa fécondité.
Si l'on y fait quelque coupure,
Elle étend ses boutons et pousse avec usure ;
Voyez commcnt Tircis de ses germes féconds,
Sait reproduire en nous les tendres rejettons ;
C'est une source intarissable,
Plus on va s'y désaltérer.
Plus on la trouve inépuisable.

Daphnis.

Je ne puis, chers amis, me lasser d'admirer
L'intérêt de votre dispute ;
Mais qui pourra la décider ?
Et vous, qui du Souci voulez les droits plaider,
Comment oserez-vous encor entrer en lutte ?
Cédez d'avance à vos rivaux ;
Si Tityre me croit, il suivra cet exemple.

Mœlibée.

Non, Daphnis, plus je le contemple,
Plus j'y vois de Tircis des emblêmes nouveaux ;
Quelle symétrie, et quel ordre
Nous présente sa fleur !... Dans son superbe atour,
D'un soleil radieux elle peint le contour ;
Aussi de notre maître, ennemi du désordre,
Partout on voit briller la régularité,
La décence et la propreté.

" Mais son odeur désagréable,
" Direz-vous, le rend détestable. "
C'est pour cela, Daphnis, qu'il faut que de Souci
Plus que d'une autre fleur son bouquet soit grossi.
Notre Père est-il donc et sans sollicitude,
Sans souci, sans chagrin, et sans inquiétude ?
Hélas ! De tous ses maux nous sommes les auteurs,
Pourquoi ne présenter que des objets flatteurs ?
En offrant le Souci, baignons-le de nos larmes,
A son cœur paternel ne causons plus d'alarmes
Que par nos soins, ses jours soient plus délicieux,
Alors, de mon Souci, sacrifiant la gloire,
Volontiers à vos fleurs je cède la victoire.

Corydon.

Quel tour ingénieux !
Comme on est éloquent, lorsque le cœur inspire !
Mœlibée, en cédant, triomphe à mon avis.

Daphnis.

Il faut pourtant encore laisser parler Tityre,
Et l'entendre exalter les présents de Chloris.

Tityre.

La Pensée, au dehors, est simple en sa parure,
La première à pousser, la dernière à périr,
Elle croit presque sans culture,
Et se laisse aisément cueillir ;
Son ensemble me plait, et je la trouve aimable,
Parce qu'elle me peint de Tircis l'air affable,
Sa modestie, et son hnmilité,
Sa patience, et sa bonté.
Mais que dans l'intérieur de richesse elle étale !
Par ses variétés, elle imite l'opale ;
L'or, l'argent confondus en brodent le dessein.
Voyez quel pan de pourpre elle cache en son sein !
La pourpre est l'ornement favori du Pontife,
En cela de Tircis nouvel hiérogliphe :
Ses talents de la pourpre ont beau le rapprocher, (1)
(1) M. Roque était grand vicaire.
Au milieu des honneurs, comme il sait les cacher !

Damon.

Votre génie heureux vous donne la victoire,
Tityre, c'est assez, je dépose ma fleur,
Amis, n'envions pas sa gloire.

Palémon.

Je ne puis qu'applaudir.....

Mœlibee.

....Tityre est le vainqueur.

Mœris (aidant à attacher les fleurs.)

Allez donc à Tircis présenter notre hommage,
De notre amitié consacrez-lui ce gage.
Allez au nom de tous ; et qu'enchainant ces fleurs,
A Tircis pour jamais vous enchainiez nos cœurs.

Tityre (prenant le bouquet.)

Je goûte en ce moment une joie ineffable,
De bien rendre vos veux puissé-je être capable ?
O vous, en qui les cieux unissent à la fois
L'art de la symphonie aux charmes de la voix,
Concertez vos accords, et faites-nous entendre
Ce que pour lui vos cœurs ont senti de plus tendre.

Tityre (présentant le bouquet.)

Tircis, tu vois de tes enfans,
La tendresse, la joie, et les empressements.
Pleins d'amour, de respect, et de reconnaissance ;
Ils viennent par ma voix t'en donner l'assurance.
Dans ce bouquet qu'ils désirent t'offrir,
De tes vertus ils ont cru voir l'emblême.
Cette idée à leur cœur cause un plaisir extrême,
De l'agréer daigne donc consentir.
Par son brillant éclat, son parfum, sa couleur,
De notre amour il peint aussi l'ardeur ;
Avouons-le pourtant, quoique vives et belles,
Ces fleurs ne sont encor que gages infidelles ;
Le temps qui détruit tout en flétrira les traits,
Mais notre amour pour toi ne s'éteindra jamais.

(ici Tityre donne le bouquet)

MM. Hénault, Durocher, Le Comte et Roy ont présenté leurs compliments.

CHANSON.

(Corydon et Daphnis chantres.)

Quand pour t'exprimer mon amour,
Je fais à ma muse la cour,
Une chose me décourage ;
J'ai beau tourner mon compliment,
Il se fait, je ne sais comment,
Que mon cœur en dit d'avantage.

Il est bon d'avoir de l'esprit,
Ça ne gâte rien, comme on dit,
Il en faut dans tout bon ouvrage;
Mais, pour exalter tes vertus
Eut-on de l'esprit tant et plus,
Le cœur en dirait davantage.

Nos savants t'ont donné du beau,
Leur tour, leur style était nouveau,
Je porte [illegible] leur langage ;
Mais, malgré tous leurs beaux débats,
Je disais souriant tout bas,
Mon cœur en sent bien davantage.

Si pour te louer, Apollon
M'offrait lui-même une chanson,
Je n'en voudrais pas faire usage ;
Je lui dirais : *Merci, Phœbus*,
Gardez, gardez tous vos *rebus*,
Mon cœur en dit bien davantage.

COMPLIMENT.

Après la distribution des prix, en 1810.

Monseigneur,

Vous avez par votre présence mis le comble à la joie de ce jour. Ce qui fait à nos yeux tout le prix des lauriers que nous venons de cueillir, c'est l'avantage inestimable de les tenir de vos mains. Eh ! quoi de plus flatteur pour nous que de voir deux prélats également distingués par l'étendue de leurs lumières et la supériorité de leurs talens interrompre les travaux importans qui les occupent tout entier, s'abaisser jusqu'à bégayer avec nous et prendre plaisir à nous entendre balbutier les premiers principes des sciences les plus communes ? Nous n''ignorons pas qu'en daignant sourire à nos premiers efforts, vous nous imposez une obligation ; mais cette obligation, nous nous y soumettons volontiers, et pénétrés de reconnaissance pour vos bontés, nous nous efforcerons d'en mériter de nouvelles, en imitant vos vertus.

M. THAVENET, *professeur*.

COMPLIMENT POUR LA FÊTE DE M. ROQUE, 1813.

Chers compagnons, s'il est doux pour moi d'être, dans ce beau jour, l'interprète de vos sentimens auprès d'un père

chéri, je ne sens pas moins combien il m'est difficile de remplir cette fonction. Nous efforcerons-nous de changer ses vertus ? Mais sa modestie nous commande le silence. Lui offrirons-nous nos cœurs ? Depuis longtemps nous les lui avons donnés. Ferons-nous des vœux pour prolonger ses jours ? C'est prier le ciel de nous rendre heureux, en reculant son bonheur. Que ferons-nous donc qui puisse le dédommager de ses tendres sollicitudes pour nous ?

Le sage a dit que la sagesse du fils fait la joie du père : *filius sapiens lætificat patrem.* Promettons lui donc de faire désormais sa joie et sa couronne en profitant de ses soins et de ses exemples.

Tel est, cher père, le vœux de tes enfans ; et nous nous flattons qu'il sera plus durable que ces fleurs qui l'accompagnent.

COMPLIMENT

Après la destribution des prix, en 1814.

Pourquoi faut-il que l'inégalité vienne encore ce semble, semer la discorde au milieu de la joie publique ? Amis, qui nous voyez seuls couronnés, peut-être êtes-vous jaloux d'un bonheur que nous vous devons cependant en grande partie. Nous étions égaux aux yeux de la loi, la palme était proposée à tous ; mais la nature a mis ses distinctions accoutumées. Ah ! si ses faveurs ne sont pas égales, qu'elle sait bien répandre des charmes sur ses inégalités ! N'est-ce pas à ces inégalités que nous sommes redevables de cette noble émulation qui déploie les talens, et nous fait ambitionner l'honneur de les rendre publics ? Que d'efforts n'inspire pas aux vaincus même le désir d'être vainqueurs ? Mais goûter en commun le plaisir d'attirer l'attention d'un cercle brillant et éclairé ; entretenir le doux espoir d'en être à son tour applaudi et couronné ; pouvoir lui exprimer les sentimens d'une vraie reconnaissance ; à ce prix, qui regretterait l'insipide *égalité ?* (1)

M. RIVIÈRE, *professeur.*

---

(1) Le discours avait été contre l'égalité.

COMPLIMENT A M. JACQUES ROQUE,

Directeur du petit Séminaire de Montréal, le jour de sa fête,

25 juillet 1815.

Dans ce bouquet d'où s'élève trois fleurs,
Dont les traits plus brillants en décorent le faîte,
Tu vois, Tircis, l'image de nos cœurs,
Parmi les sentimens que réveille ta fête,
Trois surtout veulent éclater ;
Le respect, et l'amour, et la reconnaissance.
Depuis que tes vertus leur ont donné naissance,
Rien ne saurait les modérer.

COMPLIMENT

Après la destribution des prix, en 1815.

Messieurs,

Tandis que l'Europe en suspend, attend avec impatience le dénouement d'une scène qui intéresse toutes les têtes couronnées, et que nos guerriers s'arrachent aux douceurs du repos pour aller prendre part à cette fameuse querelle, que nous sommes heureux de pouvoir nous livrer en paix à nos travaux académiques, et de réparer selon nos forces dans le Nouveau-Monde, les pertes que fait la littérature dans l'ancien ! Cet avantage si précieux et si profondément senti de notre part, nous le devons, sans doute, à la protection de la mère Patrie. Toujours intacte dans son sol et dans ses colonies, l'Angleterre est devenue depuis longtemps l'asile des lettres et l'appui des trônes chancelans, et sa gloire portée à son comble n'attend plus que des génies pour la célébrer. Si une pareille entreprise est au-dessus de nos forces, du moins nous tâcherons de cultiver parmi nous ces qualités de l'esprit et du cœur d'où naissent enfin le génie et le goût. La question que nous allons terminer aujourd'hui, est bien propre à réveiller en nous ces heureux talens.

(Ce morceau, je crois, est le commencement de l'exercice qui eut lieu en 1815, et non un compliment pour la distribution des prix.)

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT APRÈS LA DISTRIBUTION DES PRIX, EN 1816.

Les agréments de l'étude.

Quel jour délicieux vient de luire pour nous !
Amis, de nos travaux que les succès sont doux !
D'un cercle également poli, savant et sage,
Parmi des cris de joie emporter par le suffrage,
Se voir encor chargés des palmes du vainqueur,
Peut-il être pour nous plaisir plus enchanteur ?
Amis, voilà les fruits que procure l'étude.
Heureux qui sait s'en faire une douce habitude !
Eh ! qui pourrait compter ses divers agrémens ?
Ils sont de tous les lieux, ils sont de tous les temps.
Dans l'âge turbulent des passions humaines,
Lorsqu'un fleuve de feu bouillonne dans nos veines,
Elle vient mettre un frein à nos brûlans désirs
Et forme la raison dans l'âge des plaisirs.
Donnons-lui ces beaux jours. C'est le temps du génie
L'esprit s'y prête au beau, l'oreille à l'harmonie.
Lorsque l'âge virile mûrit notre raison,
D'en recueillir les fruits, c'est alors la saison.
Aux douceurs de la vie, elle ajoute des charmes,
Dans les rigueurs du sort, elle sèche nos larmes ;
Elle sait dérider le front du magistrat,
Dissiper les soucis du ministre d'état,
Délasser le héros fatigué de la guerre,
Egayer le reclus sous son toit solitaire.
Enfin, quand la vieillesse arrive à pas glacés,
Que de nos plus beaux ans les jours sont écoulés,
L'étude sert encor à bannir la tristesse ;
Et par elle un vieillard voit fleurir sa jeunesse.
Laissons donc là Rousseau dans ses sombres humeurs
Crier que la science a corrompu les mœurs.
Ces prétendus poisons, je sens qu'ils me consolent,
Lui-même pour calmer les maux qui le désolent
Versant sur le papier les chagrins de son cœur,
En discours éloquens épanche sa douleur.
Ses plaintes ne sont donc qu'une grave imposture,
Cultiver sa raison, c'est suivre la nature ;
L'esprit a des plaisirs immortels comme lui ;
Pour qui ne les connaît, tout est dégoût, ennui ;
L'esprit aime à sentir, à sonder, à connaître ;
De sublimes objets il aime à se repaître ;
L'étude les fournit ; et ces délassemens
De votre courte vie amusant les instants,
Nous sauvent des dangers des foiblesses humaines ;

1816.

Augmentant nos plaisirs, adoucissant nos peines.
Oui, sciences, beaux arts, dont les douces faveurs
Enchantent notre esprit et polissent nos mœurs,
En tous temps, en tous lieux, aux champs comme à la ville
Votre étude toujours charmera mon asile ;
Je veux vous consacrer mes momens les plus doux,
M'endormir dans vos bras, et m'éveiller pour vous.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT APRÈS LA DISTRIBUTION DES PRIX, EN 1817.

Les Pendants d'Oreilles. ALLÉGORIE.

La ville de Minerve, autrefois, nous dit-on,
Envoya consulter l'oracle d'Apollon,
Pour apprendre par quels usages
Par quelles lois et quels moyens
Elle rendrait ses citoyens
Egalement heureux et sages.
L'oracle aux députés répondit que les Dieux
En faveur de Pallas prodiguant les merveilles
Combleraient bientôt tous leur vœux,
Pourvu que leurs enfans, ornés à qui mieux mieux,
Tinssent pendus à leurs oreilles
Les bijoux les plus précieux.
La réponse divine à la ville annoncée
S'interprète à la lettre ; et tous les jeunes gens,
A leur doubleoreille percée
Attachent à l'envi les plus riches pendants.
Athènes néanmoins avec cet étalage,
N'était pas pour cela plus heureuse et plus sage.
Lors un ayeul du grand Solon,
Vieillard à cervelle murie,
Des mots mystérieux émanés d'Apollon
Interpréta l'allégorie
Il soutint au peuple surpris
Que les conseils de la sagesse
Sont des pendants de plus grand prix,
Aux oreilles de la jeunesse,
Que tous ces vains bijoux auxquels on s'est mépris.
" C'est par les oreilles sans doute,
" Dit-il, qu'on peut charmer les cœurs et les esprits :
" Jeunes Athéniens, cherchez sur cette route
" Les joyaux qui vous sont prescrits :

" Ecoutez les neuf sœurs ; leur touchante harmonie
" Polit les mœurs, éveille le génie. "
Aux avis du vieillard, la jeunesse docile,
Se rend bientôt la vertu plus docile ;
Et l'on comprit que la cité
Prenant ainsi Minerve et les Muses pour guides,
Etablirait sa gloire et sa félicité
Sur les bases les plus solides.
Saisissons cet oracle, Amis,
Ne nous attachons point, comme la multitude ;
A ces biens dont les yeux sont tout seuls éblouis ;
Cherchons nos perles dans l'étude ;
Contractons l'heureuse habitude
D'écouter la sagesse et suivre ses avis.
Avecque ces pendants d'oreilles,
Par une étonnante merveille,
On acquiert tous les autres biens,
Ici ce n'est plus une fable ;
Et pour rendre le fait croyable,
Nous en avons la preuve en mains.
De nos concitoyens nous emportons l'estime,
A nos yeux le plus beau trésor ;
Et ces autres pendants que seuls le peuple estime,
Viennent nous embellir encor.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT

Après la distribution des prix, en 1818.

Chers amis,

Vous voyez quel tendre intérêt l'on prend à nos travaux. Des ministres des autels, des magistrats, des sages, des savans, des parens, des amis, des citoyens de toutes les classes interrompent leurs occupations pour venir encourager nos efforts, applaudir à nos succès. Quelle réunion touchante ! Ne nous semble-t-il pas voir toute la Patrie qui vient juger de notre mérite naissant, qui regarde déjà comme son espoir, et nous recommande sa destinée ? Oui, cette flatteuse distinction, dont elle honore nos premiers essais, est un engagement sacré que nous contractons avec elle ; désormais

elle ne voit plus en nous que des talens qui lui appartiennent, et que nous ne pouvons sans crime laisser stériles. Ces sentimens Messieurs, sont ceux que vous fortifiez dans nos cœurs ; c'est à les seconder que nous voulons désormais consacrer notre temps et nos veilles ; et c'est uniquement pour revenir au travail avec une nouvelle ardeur que nous allons prendre de nouvelles forces.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

PLAIDOYER.

Aperçu du plaidoyer qui a terminé les exercices publics du Collége ou Petit-Séminaire de Montréal, les 11 *et* 12 *d'août* 1818.

L'éditeur d'un journal américain avait donné le défi suivant aux avocats de son pays.

PUZZLE FOR LAWYERS.

" In one of the countries of Hungary, a case has been produced by nature, which furnishes the Hungarian lawyers with an opportunity to exercice their ingenuity. On a steep declivity of the river Herneh lay two vineyards, one above the other ; the higher one, detaching itself from the roch, glided down the declivity upon the lower vineyard, which it now entively covers. The question is who is the owner of the vineyard, and who is considered the loser (1). "

---

(1) DIFFICULTÉ PROPOSÉE AUX AVOCATS.

Un événement naturel, dont un des comtés de la Hongrie vient d'être le théâtre, offre aux avocats de ce pays une belle occasion de montrer leur habileté. Sur le penchant rapide d'un rocher dont la rivière Herneh mouille la base, existaient deux vignobles contigus et situés l'un au-dessus de l'autre. Le plus élevé, se détachant de la surface qu'il occupait, a glissé et est venu s'établir sur le vignoble inférieur qui en est aujourd'hui tout couvert. Il s'agit de savoir lequel des deux anciens propriétaires doit avoir la propriété du seul vignoble existant, et lequel doit supporter la perte occasionnée par ce singulier accident ?

Pour compliquer d'avantage cette question et ouvrir un champ plus vaste à la discussion, le savant et ingénieux professeur de Belles-Lettres (M. Comte), auquel l'on doit le plaidoyer, a voulu supposer un bouleversement encore plus imposant ; il en a pris le type dans le mémorable tremblement de terre qui eut lieu à Lima en 1746.

Un Dom Lorenzo Aquaviva possédait une terre d'environ 400 arpents sur le bord de la mer, à quelque distance de Lima : Dom Juan Cabrera avait l'usufruit d'une partie de ce terrain. Dom Carlos Belvedere possédait un grand fonds de terre, et surtout un beau vignoble, sur une colline voisine ; et un Dom Pedro Delos Rios avait une hypothèque sur le terrain de Belvedere. Dans le tremblement de terre supposé par le respectable professeur, toutes les possessions de Belvedere furent jetées et dans la mer et sur le terrain d'Aquaviva, de manière à le couvrir presque tout entier, et principalement ce qui constituait l'usufruit de Cabrera.

Voici, dans cet état de choses, les prétentions respectives de ces messieurs.

1o Aquaviva prétend garder tout ce que le tremblement de terre a jeté chez lui ; il soutient que l'usufruit de Cabrera est éteint, parceque son terrain est dénaturé.

2o Belvedere prétend partager ce nouveau terrain formé du sien, ou du moins être dédommagé de ses pertes.

3o Cabrera réclame son usufruit.

4o Delos Rios revendique son hypothèque, que Belvedere lui refuse.

Un Dom Antonio Campo Major, avocat du Roi, intervient et prétend que ce nouveau terrain, formé par les alluvions de la mer, appartient au Souverain. Cependant, comme il est des accomodements avec le ciel, on parvient bientôt à désintéresser ce tiers opportun par des moyens *péremtoires*, et les parties, conseillées par des gens sages, au lieu de s'exposer aux chances d'une procédure juridique, aussi dispendieuse à Lima que partout ailleurs, prennent le salutaire parti de plaider elles-mêmes leur cause devant un magistrat respectable, à la décision duquel elles sont convenues de s'en rapporter.

Les différents personnages que l'on vient de nommer, ont

été représentés par un même nombre de rhétoriciens. Chacun d'eux a fait valoir ses moyens à la satisfaction de l'auditoire; mais celui qui remplissait les augustes fonctions de Juge-arbitre, a fixé plus particulièrement l'attention publique.

Les bornes de cette livraison ne nous permettant point de détailler les divers moyens employés par les parties, nous nous bornerons à la substance de l'analyse qu'en a faite M. le Juge-arbitre lui-même, avant de prononcer le jugement.

Belvedere a prétendu pouvoir reprendre son bien partout où il le trouvait. Il a invoqué la loi et l'équité naturelle. Mais, comme le lui a fait judicieusement observer notre grave magistrat, la loi qu'il citait ne pouvait guère convenir au cas actuel. D'un autre côté, il avait, par le fait de sa négligence, donné le temps aux arbres et aux débris du terrain déplacé, de s'incorporer avec celui d'Aquaviva. Et puis, il n'était pas de l'équité de vouloir reprendre ce qui ne pouvait lui être rendu, qu'en détruisant un fonds qui ne lui appartenait point.

Aquaviva a insisté sur le droit qu'il avait de retenir tout ce qui se trouvait sur son fonds, surtout lorsqu'il s'y était uni par une consolidation intime : il allait même jusqu'à vouloir chasser l'usufruitier, comme si la nature du sol avait changé.—Mais, lui a dit notre Juge-arbitre, si la propriété est aussi méconnaissable que vous le prétendez, comment la revendiquez-vous si aisément pour vous-même ? — Et quant au terrain de Belvedere, la loi vous autorise-t-elle à profiter du malheur de vos voisins ? Si elle ne vous oblige pas de leur rendre le terrain qui est tombé sur le vôtre, vous dispense-t-elle de les indemniser par une compensation proportionnée à ce qu'ils ont perdu, ou du moins à ce que vous avez gagné vous-même ?

Cabrera, prétendant garder tout le produit de son usufruit, a maintenu que personne n'avait le droit de l'inquiéter là-dessus ; parceque (a-t-il dit) le terrain n'avait changé ni de nom, ni de situation. Qu'à la place de bled ou de légumes, ajoutait-il, on y ait planté des vignes, peu importe ; c'est toujours le même champ, le même sol ; par conséquent, mon adverse partie Aquaviva ne peut rien prendre

sur mon usufruit. — Oui vraiment, lui a répondu le Juge-arbitre ; mais en pouvez-vous dire autant du malheureux Belvedere, dont le terrain, les arbres et les vignes sont venu améliorer votre usufruit et votre fortune ? N'a-t-il pas quelque droit sur le terrain de deux rivaux, devenus plus riches à ses dépens ? — Vous même avez paru ne point méconnaître tout-à-fait ce droit-là, et je vous en félicite.

Quant à Delos Rios, il s'est accomodé à tous les systèmes ; mais aussi il a accomodé tous les systèmes à ses intérêts ; et soit qu'on décidât en faveur d'Aquaviva, de Belvedere, ou de Cabrera, il espérait que son hypothèque ne souffrirait aucune altération. Il se fondait principalement sur ce que les terrains de ses rivaux lui répondaient solidairement de son hypothèque. Un texte tronqué du Digeste semblait favoriser cette prétention, et il citait perpétuellement : *manere causam pignoris, quia cum suâ causâ pondus transeat.* — Le juge, qui a eu bientôt reconnu la supercherie, l'a engagé à lire ce qui précède ; *Si fundus pignorati venierit, manere causam*, etc. Ce qui veut dire, que si l'on vend un fonds hypothéqué, l'action hypothécaire subsiste avec le fonds ; et non pas, que si la superficie d'un fonds hypothéqué est jetée ça et là, chaque terre qui la recevra doive être ou soit solidairement hypothéquée.

Après cette analyse sommaire, notre jeune Magistrat a rappelé la maxime, que personne ne doit s'enrichir au détriment des autres.—Maxime générale puisée dans l'humanité, et l'une des règles du droit écrit : *Jure naturæ æquum est neminem cum alteriûs detrimento et injuriâ fieri locupletiorem.* De là il est descendu aux principes particuliers applicables à l'espèce :

1o Si la violence d'une tempête jette une maison ou des meubles, des bestiaux ou des arbres sur le terrain d'autrui, le maître de ces objets aura le droit de les répéter. Mais si les arbres ont eu le temps de s'attacher au nouveau terrain, et de s'y incorporer, ils appartiennent au maître du terrain.

2o Si une portion de terre est jetée sur un héritage voisin, et qu'elle s'y unisse, ce n'est plus à l'ancien possesseur qu'elle appartient, c'est au nouveau ; mais celui-ci doit un dédommagement à l'autre, s'il est devenu plus riche par cette accession.

3o L'usufruit ne périt point, à moins que le fonds ne contracte un changement essentiel, entier, absolu, qui introduise une mutation totale et un nom différent.

4o L'hypothèque a double action, l'une sur la personne, l'autre sur la chose ; si l'une des deux manque, le créancier a recours sur l'autre.

Le jugement de notre Juge-arbitre, fondé sur ces principes, et sur les rapports des témoins et experts concernant l'état des terrains respectifs et leurs améliorations comparées, était conçu à peu près en ces termes :

Don Carlos Belvedere pourra répéter ce qu'il y a d'arbres détachés de la terre, et tous autres meubles posés sur le terrain d'Aquaviva et sur l'usufruit de Cabrera ; sauf à dédommager les dits Aquaviva et Cabrera du tort qu'ils pourraient souffrir dans le transport.

Dom Lorenzo Aquaviva est confirmé dans la possession du terrain qui est tombé sur le sien, et des arbres qui y ont pris racine. Mais comme le fonds du dit Aquaviva est devenu meilleur, il payera à Belvedere une rente de dix mille livres ; rente proportionnée, non à la perte immense de Belvedere, mais au profit qu'en a retiré Aquaviva d'après le rapport que les experts en ont fait.

Dom Juan Cabrera est maintenu dans la jouissance paisible de son usufruit.

L'ypothèque de Delos Rios se prendra et sur l'ancien terrain resté dans l'héritage de Belvedere, et sur les dix mille livres qu'Aquaviva doit payer à Belvedere ; cette somme étant représentative du fonds hypothéqué, doit en répondre.

COMPLIMENT

Après la distribution des prix, en 1819.

Messieurs,

S'il est en nous quelque goût pour les Lettres, quelque ardeur à cultiver le talent de la parole ; quelque hardiesse à paraître en public, c'est surtout à l'encouragement que vous voulez bien accorder à nos faibles essais que nous en som-

mes redevables. Eh ! quoi de plus capable d'entretenir en nous le feu de l'émulation que l'intérêt que prend à nos études une assemblée si nombreuse et si respectable ? Cette attention de votre part est profondément sentie de la nôtre ; puissions-nous le mériter de plus en plus. Puisse le concours heureux de vos applaudissements et de nos succès contribuer à former de nous de zélés défenseurs de la Patrie ; c'est le vœu le plus ardent de nos cœurs, comme ce sera le mobile le plus puissant de nos efforts.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT A M. JACQUES ROQUE,

Directeur du Petit Séminaire de Montréal, le jour de sa fête,

25 juillet 1820.

Trois fois dans le transport que me cause ta fête
J'ai voulu célébrer par de nouveaux accents
Et tes grandes vertus et tes rares talents ;
Mais, tandis que joyeux à chanter je m'apprête,
Trois fois rebelle à mes efforts
Phœbus a refusé d'inspirer des accords.

Arrête, m'a-t-il dit, jeune homme téméraire,
Où tend ton vol audacieux ?
Garde-toi d'avilir sur ta lyre vulgaire
Un sujet qui voudrait le langage des cieux.

Du génie et de la sagesse
A ton âge on ne peut estimer la grandeur ;
Dis plutôt ce que la tendresse
T'inspire pour Tircis, et chante ton bonheur.

Je lui cède. Tout vit heureux sous ton empire ;
L'équité prononce tes lois,
Sur ton front la douceur respire,
La bonté parle par ta voix.

Pour nous élever tu t'abaisses,
Tu sais supporter nos faiblesses ;
Tu prends part à nos jeux, et vivant parmi nous
Pour nous gagner à Dieu, tu te fais tout à tout.

Si fuyant la vertu, si rebelle à la grâce,
Contre tous tes appas quelque cœur s'endurcit,
Tu gémis, et bientôt la prière efficace
Le ramène au devoir, l'enfante à Jésus-Christ.
Ah ! Que de champs stériles
Cultivés par tes soins sont devenus fertiles !

De nos vifs sentiments pour toutes tes faveurs
En vain nous voudrions te donner une image ;
Daigne avec ce bouquet accepter notre hommage,
Daigne agréer aussi ce désir de nos cœurs :
Vive notre bon Père
Qui nous rend tous heureux !
Qu'à jamais il prospère
Et règne dans ces lieux !
Que le ciel favorable
Secondant nos souhaits
D'un bonheur ineffable
Couronne ses bienfaits !

NOTES.

M. Jacques-Guillaume Roque, Ptre S. S., 1er Directeur du Petit Séminaire au Collége de Montréal.

M. Roque est décédé, dans cette ville, le 3 mai 1840, à l'âge de 79 ans, et dans sa 55e année de prêtrise.

La vie de ce respectable vétéran du sanctuaire a droit ici à une mention particulière; c'est un tribut de reconnaissance payé à la mémoire et au mérite d'un homme, dont les œuvres et la vertu sont encore pour ainsi-dire toutes palpitantes dans le souvenir de beaucoup de nos concitoyens, qui ont vu leur jeunesse se former si avantageusement sous ses soins. Voici quelques détails qui ne manqueront pas d'intéresser le lecteur de l'*Annuaire de Ville-Marie.*

" Au sortir de la solitude de Saint-Sulpice, à Paris, M. J. G. Roque fut envoyé au Séminaire d'Angers, dont il était Directeur, lorsque la Révolution vint l'arracher à ses modestes fonctions. Emprisonné, et ensuite déporté pour la foi, il fut accueilli avec une tendre bienveillance par l'illustre et pieux évêque d'Orense, en Espagne. Ce saint prélat honora M. Roque de sa confiance la plus entière, et ne vit qu'avec regret son départ pour le Canada, en 1796. Feu M. Duclaux, sous lequel était M. Roque au Séminaire d'Angers, répétait avec complaisance que cet ecclésiastique était un saint. Sa vie au Canada est bien propre à justifier cette parole. Chargé pendant dix ans de la direction des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et de l'exercice du saint ministère à la Paroisse, il se fit vénérer de tous pour sa piété, sa prudence, son zèle, la clarté de ses instructions, la solidité et l'étendue de ses connaissances.

" En 1806, il fut chargé de la direction du Collége ou Petit Séminaire jusqu'en 1828. Pendant ces vingt-deux années, sa vigilance, son activité, ses mortifications habituelles, son talent pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former aux sciences et à la vertu, son amour des règles, montrèrent en lui un prêtre rempli de l'esprit de son état. Il aimait tous ses élèves comme ses enfants.

" Pendant trente-quatre ans, it exerça les fonctions de Grand-Vicaire : aucune parole de plainte n'a été prononcée contre lui. Les évêques, le clergé et tous les fidèles étaient unanimes dans leur confiance et leur respect. Depuis que son âge et de fréquentes attaques l'eurent forcé à quitter la direction du collége, il s'occupa, duraut plusieurs années, de diriger les Sœurs de la Congrégation, et se livra au ministère de la Paroisse avec sa piété et ses succès ordinaires. Jusqu'à la fin de sa vie, le premier à tous les exercices, il refusait toute espèce de soins exceptionnels. La messe, le bréviaire, la confession, la visite du Saint Sacrement, absorbaient tous ses moments. Il célébra le saint sacrifice le jeudi, récita les trois premières heures du bréviaire le vondredi matin, reçut les derniers sacrements le soir du même jour, et s'endormit dans le Seigneur le dimanche, 2 mai, pendant la grand'messe. Durant ses attaques et vers ses derniers moments, il répétait d'une manière très-intelligible la strophe *Maria Mater Gratiæ*. Monseigneur le visita le samedi, lui recommanda sa personne et son diocèse, et le visita de nouveau après sa mort.

" Les élèves de M. Roque décidèrent unanimement qu'ils porteraient le deuil pendant un mois."

MORT DE M. VILLENEUVE,

4ème directeur du Petit Séminaire ou Collége de Montréal.

M. Léonard-Vincent-Léon Villeneuve naquit à Tulle, France, le 7 janvier 1808, de M. Jean-Baptiste de Villeneuve et de Marie Soleilhet. Il fut ordonné à Tulle, le 18 Déc. 1830 ; professeur de théologie à Tulle et à Limoges. Arrivé au Canada le 23 Déc. 1838, il fut nommé professeur de Théologie et économe du Collége de Montréal. Au mois d'avril 1846, il remplaça M. Baile comme Directeur du Petit-Séminaire ou Collége de Montréal, agissant en même temps comme économe, professeur de chimie et de physique ; il continua même à professer la Théologie au Grand Séminaire. M. Villeneuve fut remplacé comme directeur, par M. Nercam, en Sept. 1860.

M. Villeneuve mourut subitement vendredi, le 25 Avril 1873, à 7¼ P. M., jour de St-Marc, âgé de 65 ans, 3 mois et 18 jours.

Son service chanté par Mgr. Larocque, Evêque de St-Hyacinthe, a eu lieu mardi, le 29 Avril, au milieu d'un grand concours de peuple, et avec beaucoup de solennité.

NÉCROLOGE CANADIEN POUR 1872.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

1872.

31 Janvier—CHARLES-FRS. BOUSQUET, Missionnaire, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 28 ans, 8 mois et 6 jours.

3 Avril —LOUIS M. LEFEBVRE, Curé de Ste. Geneviève, 79 ans, 8 mois et 21 jours.

12 " —JOSEPH-AMABLE-FLAVIEN CHOLETTE, ancien Curé de St. Polycarpe, 55 ans, 1 mois et 26 jours.

3 Mai —JOSEPH PRÉFONTAINE, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal, 35 ans moins 5 jours.

17 Juillet —JEAN-BTE. MORISSEAU, attaché à la desserte de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, 28 ans.

11 Sept. —JOSEPH-ACHILLE LANGLOIS, Missionnaire aux Etats-Unis, inhumé à la Pointe-aux-Trembles, 31 ans, 2 mois et 19 jours.

19 " —CHARLES BROUILLET, Vicaire, à Joliette, 27 ans et 6 mois.

28 Déc. —ALEXIS-FRÉDÉRIC TRUTEAU, Vicaire-Général du diocèse et doyen du Chapitre de la Cathédrale, 64 ans, 6 mois et 17 jours.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

13 Mars —PÈRE JOSEPH HANIPAUX, Jésuite, à Québec, 66 ans, 10 mois et 10 jours.

20 Mai —JOHN-PATRICK DOHERTY, Vicaire à St. Roch de Québec, à Québec, 33 ans, 11 mois et 18 jours.

" " —JOHN-C. O'GRADY, ancien Curé de Ste. Catherine de Fossambault, 68 ans, 1 mois et 12 jours.

16 Juin —CHARLES BÉGIN, Curé de la Rivière-Ouelle, 75 ans moins 14 jours.

20 " —ANDRÉ-A. MARÇAUX, à Beauport, 58 ans et 4 mois.

4 Août —JEAN-BTE. PERRAS, Curé de St. André, 54 ans et 24 jours.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

31 Janvier—ROBERT WALSH, Séminaire de Nicolet, environ 33 ans.

27 Juillet —AMABLE CHAREST, retiré du ministère, à Ste. Anne de la Pérade, 65 ans, 2 mois et 15 jours.

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

6 Mars —GRÉGOIRE CHABOT, à St. Hyacinthe, 64 ans, 4 mois et 3 jours.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

22 Juillet —JEAN-LAZARE MARCEAU, Curé de St. Arsène, 54 ans et 5 mois.

PRÊTRES CANADIENS DÉCÉDÉS AUX ÉTATS-UNIS.

16 Avril —PÈRE CHRISTOPHE PHANEUF, Oblat, M. J.

11 Nov. —JAMES QUINN, 47 ans.

SOMMAIRE

DE LA SIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

		Page
Compliment après la distribution, *fin*	1809	293
Bouquet pour la fête de M. Jacques Roque	25 Juillet 1810	293
Compliment après la distribution des prix	1810	299
" pour la fête de M. Roque	1813	299
" après la distribution des prix	1814	300
" à M. Roque	25 Juillet 1815	301
" après la distribution des prix	1815	301
" " " "	1816	302
" " " "	1817	303
" " " "	1818	304
Plaidoyer qui a terminé les exercices publics,, les	11 et 12 d'Août 1818	305
Difficulté aux Avocats		
Compliment après la distribution des prix	1819	309
" à M. Roque	25 Juillet 1820	310
Biographie de M. Jacques-Guillaume Roque	1840	311
Mort de M. Villeneuve, 4ème directeur du Petit Séminaire ou Collége de Montréal	1873	312

—Chaque livraison se vend séparément chez les principaux libraires, moyennant 25 centins. Les abonnés et les personnes qui désireront recevoir la file complète, ne payeront que 12½ centins, au Cabinet de Lecture Paroissial, à M. Jean Thibeaudeau.

—Le nouvel ouvrage que nous nous proposons de publier lors de la fête ou démonstration du 100ième anniversaire de l'établissement du Collége de Montréal en cette ville, sera délivré aux abonnés de l'*Annuaire de Ville-Marie*, moyennant un prix modique.

Les anciens élèves, non abonnés, qui désireront se procurer une ou plusieurs copies de cet ouvrage, sont priés de manifester leur désir avant le 1er d'Août prochain, à l'auteur chez MM. C. O. Beauchemin et Valois, rue St-Paul, par occasion, ou par la poste, frais de port payés, attendu que le tirage sera positivement limité au nombre de copies demandées avant cette époque.

—Ils sont priés de nous faire connaître, en même temps, la date de leur entrée au collége, leur état, occupation, et leur résidence actuelle.

PAGE
309 293
310 293
310 299
313 299
314 300
315 301
315 301
316 302
317 303
318 304

818 305

819 309
820 310
840 311

873 312

ncipaux
nes qui
tins, au

r lors de
issement
abonnés

urer une
eur désir
uchemin
de port
mbre de

la date
résidence